

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune d'Evolène porte à la connaissance du public que M. Jonathan Cam-Le Garjan, domicilié à Route de la Sage 3, 1984 Les Haudères, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	: parcelles 15709, 15693, folio 91MC, La Gouille
Propriétaire	: Bracci Maurice, Les Haudères
Enseigne	: Pension du Lac Bleu
Prestations	: hôtel, dortoir, bar, restaurant
Heures d'ouverture et de fermeture	: 07 h 30 / 24 h 00
Début de l'activité	: 19.09.2020

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 11 octobre 2020.

Evolène, le 11 septembre 2020

L'administration communale